



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°2579**

**OBJET : Première programmation d'études**

**L'an Deux Mille Vingt Trois et le 17 du mois de janvier de 16 h 00 à 18 h 00**, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS** : Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Pierre BOIX, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Jean-Claude SERRES, Christine TEQUI.

**EXCUSÉS** : Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Louis MARETTE, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, André VIDAL, Pierre VIEL.

**ABSENTS** : Jean-Claude COMBRES, Jean-Luc COURET.

**PROCURATIONS** :

Raymond BERDOU	donne pouvoir à	Jacques ESCANDE
Christian LOUBET	donne pouvoir à	Alain MAYODON
Francis MAGDALOU	donne pouvoir à	Thierry PORTET
Jean-Michel SOLER	donne pouvoir à	Joëlle EYCHENNE
Pierre VIEL	donne pouvoir à	Christine TÉQUI
Louis MARETTE	donne pouvoir à	Alain METGE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Elisabeth CLAIN.

Madame la Présidente expose qu'il est nécessaire d'engager des études structurantes en assainissement et en eau potable afin de préparer les investissements futurs.

Madame la Présidente propose, par conséquent, à l'assemblée d'engager une première programmation d'études en retenant les opérations énumérées en annexe.

- Eau Potable

Secteur	Commune	Intitulé	Opération
Arize Lèze Volvestre	Secteur d'Alimentation de l'UTEP de Carbonne	Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du secteur desservi par la future UTEP de Carbonne	300 000,00 €

Oui l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE**,  
ledit rapport.

▪ **AUTORISE**,

Madame la Présidente, concernant cette première programmation d'études à :

- à mettre en place cette première programmation d'études ,
- à signer les documents correspondants ,
- à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, du Conseil Départemental de la Haute Garonne et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, du Conseil Départemental de la Haute Garonne et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

**La Présidente du SMDEA  
Christine TEQUI**

